L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 9 DECEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

CHURCHILL & JONAS,
AGENTS DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,
619 COMMERCIAL PLACE.
DEMANDEZ POUR LISTES IMPRIMÉES
DE PUPRIÉTÉS A VENDRE.
CHURCHILL & JONAS.
12 COMMERCIAL PLACE.

REPARATIONS de Gasoline Stoves et Gasolinge. Adresser Carte Postale P. V. Tic, 998 Tonyale. 9dec—1f

227 Rue Bourbon—Anglais pour Français, Français pour Américain ; cours commercial. Jour et soir. 9 déc—1f

DEMANDES.

DEMANDE : Forgeron pouvant ferrer les chevaux. S'adresser 163 chemin de Bayou, ancien numéro. 9 déc—1 f.

ON demande—des apprenties pour robes. S'adresser No 29 rue Bourbon. 9 déc—1f

ON demande—Domestique pour petite famille. S'adresser cottage encoignure White et Espinde. 9 déc—1f

ON demande—Une femme d'un certain âge, bonne repriseuse et sachant coudre à la machine. S'adresser à l'Hôtel de Louis, 107 Douane. 9 déc—2f

DEMANDE—Gardienne compétente, référence de première classe requise. S'adresser entre 10 heures du matin et une heure de l'après-midi, nouveau numéro 2530 rue Prytanée. 8 déc—1f

A LOUER.

A LOUER—Sept grande terraine avec logement, jardin, cour et écurie pouvant contenir dix animaux. S'adresser LUNDI, 115 avenue St-Bernard. 9 déc—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Dans le Sixième District, 12 lots de terre élevés à $250 chacun (valeur ancienne) valant $400. Lots sur l'avenue, à un pied de distance, tous à $1,000 chacun. P. O. Box 1773. 9 déc—1f

**MAISON à vendre ou à louer, bon emplacement pour affaires, coin Hôpital et Villeré. S'adresser à F. Keth, 202 rue Canal. 9 déc—1f

A VENDRE—3000—Maison de trois chambres ; terrain 30 x 100—Également cinq terraine contigues—Facilités de paiement—Bonne occasion. S'adresser 115 avenue St-Bernard, LUNDI ou jours suivants. 9 déc—1f

A VENDRE—Un violon fin de Stainer ; doit être âgé de 150 ans. Peut être vu au 504 rue Canal, près Camp. 9 déc—1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 7me jour de septembre 1894, jugement a été rendu en cette cause en faveur du requérant, et contre les intérêts de chiffres suivants, savoir :

Mme Violet S. Hyams vs son mari.—No 43,218—Division D.

Sur la motion de Messieurs Lazarus Moore & Lyon, avocats de la plaignante et sur la production à la Cour de preuves valides de la demande de la plaignante. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire contre le défendeur le 21 juillet 1894 soit maintenant confirmé et fait final et qu'en conséquence, il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Violet S. Hyams et contre le défendeur Henry Hyams, son époux pour la somme de deux mille huit cent soixante et dix dollars et 35 sous avec reconnaissance de son hypothèque et privilège tacite sur tous les biens appartenant au dit Henry Hyams, et il est en plus ordonné, adjugé et décrété que la communauté de gains existant entre la dite plaignante Mme Violet S. Hyams et son époux Henry Hyams soit dissoute, et qu'elle soit déclarée séparée de biens, et d'avoir la capacité et l'autorité de contracter, d'acquérir et accumuler des biens et de faire et négocier les affaires comme si elle était une femme seule.

Jugement rendu le 7 septembre 1894.

Jugement signé le 12 septembre 1894.

(Signé) N. H. RIGHTOR,
Juge.

En tête, signage de quel, j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 13e jour de septembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

ONOFRE TRIAY, Député-Greffier.
8 déc—8 12 16

PAR LE CONSTABLE.

Wise Keitwitz Commission Co. Ltd'vs Mme Veuve Jean Lambert—Le même vs la même.—**DUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS**—No 21,547 et 21,548—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, j'ai saisi et levé à l'enchère publique, au magasin du défendeur, nouveau No 305 rue St Charles entre Gravier et Union, le premier jour de la semaine, ce JEUDI, 13 décembre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, savoir : Un cafe noir de la Maison Marion, un lot de meubles et un lot de vins et liqueurs, etc., etc. Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées. Conditions—Comptant sur les lieux. Frais du marshal à charge du requérant.

Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 29 nov—29—5 13 déc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Adrien Canard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,130—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Gabrielle Canard, veuve d'Adrien Canard, exécutrice testamentaire de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 déc—9 13 18

Succession de Thomas Grace.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,909—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine E. Williamson, veuve de J. H. Peyton, exécutrice testamentaire de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
8 déc—8 12 16

C. W. Kathman vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,141.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par C. W. Kathman, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
8 déc—8 12 16

Succession de Charles P. McCann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,811—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine E. Williamson, veuve de J. H. Peyton, exécutrice testamentaire de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
8 déc—8 12 16

Succession de Sophie Hahn, née Steiner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,911—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine E. Williamson, veuve de J. H. Peyton, exécutrice testamentaire de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
8 déc—8 12 16

Succession de Mme Marguerite Graue, née Griswold.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 44,402 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Marguerite Thomas, exécutrice testamentaire de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
8 déc—8 12 16

Succession de Henrietta Wagner, Veuve de Jean Michel Meiner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 39,403.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires, M. Zeigler, de Leander, et M. Zeigler, de Leander, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
8 déc—8 12 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les jolies et productives RÉSIDENCES DOUBLES,
Nos 80 et 80 1/2 et 82 et 82 1/2 rue Clouet,
Entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Succession de Mme Amanda Taylor.
No 44,142—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Carondelet—MARDI, 15 janvier 1895, à midi, à la Bourse d'Encan et de Propriétés Foncières, Nos 623 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, en date du 9 novembre 1894, rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières ci-valeur ci-dessous décrites, à savoir :

1° **Le magasin et résidence simple bien bâti et découblement** situé coin ouest de l'Avenue Claiborne et de la rue Bienvillé contenant galerie couvert et sur le côté, 5 chambres, hangar, citerne et une grande écurie en bois 2 étages et derrière. Le terrain mesure de 110 pieds 6 pouces sur 1 pouce 6 lignes de profondeur et façade à la rue Bienvillé, comprenant 32 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la première rue sur la rue Claiborne, et 32 pieds 2 pouces et 5 lignes de côté faisant face à la rue Broad et 32 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne opposée et étant désigné sur la lecture d'un croquis du voyer fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, en date du 18 juillet 1867. Et 2. Deux autres certaines parcelles de terre situées dans les mêmes district et lieu que la propriété nullement décrite, désignée par les numéros 27 et 29 marqués par le dit J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 10 de janvier 1867, une copie conforme de laquelle est annexée au dit acte passé dans le bureau de E. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 28 de mars 1867. Les dites parcelles de terre mesurent comme suit, à savoir : le lot No 10, 11 pieds 9 pouces et 3 lignes de façon à la rue Broad sur 101 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No 11, 11 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté du lot No 17, et 31 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond ; le lot No 11 mesure 11 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Broad, sur 101 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10 et l'arrière du lot No 3, 119 pieds 4 pouces et une ligne de profondeur entre les dits lots 4 et 5, et 116 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur entre les lots 5 et 6. Les susdites ou dessus consistant de deux maisons cottages en bois à deux étages, large passage (tout 1) touchant, la la lase principale faisant face à la Promenade Carondelet et recouverte en ardoises ; la bâtisse dans le fond et la large sur recouverte en fer cerrie galvanisé. Il y a deux caves, un chip burner dans la cour. Toutes les améliorations sont en bonne condition.

2° **Un lot de terre entier et améliorations** qui s'y trouvent, borné par la promenade Carondelet, les rues Valeda, Gasquet et Tonnelle, mesurant 292 pieds 7 pouces et 11 lignes de face sur la promenade Carondelet et 281 pieds 8 pouces et 1 ligne de face sur Valeda, et 282 pieds 11 pouces et 9 lignes de face rue Toulouse et 4 pouces de face rue Gayoso, contenant 18 lots lots de terre numérotés de 1 à 18 inclusivement, et désigné comme lot No 402

Conditions—Un tier au plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelle ; l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente perdevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 déc—9 16 22 30—6 10 janv—

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sophie Hahn, (née Steiner)
Mercredi le 9 janvier 1894. Propriété à Carrollton.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129, nouveau numéro 631 rue Commune—Le MERCREDI, 9 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 623 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement daté le 4 décembre 1894, jugé par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans certain procès, intitulé "Succession de Sophie Hahn" et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain bien entier, désigné par le No 5, ainsi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième (7) District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Claiborne, Jefferson, Pins, Cinquième, lequel lot mesure 30 pieds de face, rue Claiborne, sur une profondeur de 120 pieds, et très lignes parallèles.

Conditions—Un dépôt de 10 pour cent du prix sera requis au moment de l'adjudication. Acte de vente perdevant Fred. Dubel, notaire (membre du Masonic Temple) aux frais de l'acquéreur.

9 déc—9 19 22—janv. 2 6 9

PAR WM. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE DE VALEUR

Dans le Deuxième District,

—Occupée par le—
Commercial Cooperage Co., Limited,
De face à la Promenade Carondelet, entre Johnson et Prieur.

—Aussi—

Un lot entier de Terre,
De face à la Promenade Carondelet, entre les rues Salcedo et Gayoso.
Dans l'affaire de John H. Murray vs Commercial Cooperage Co., Ltd.
Jeudi, le 10 Janvier 1895.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur.—Bureau, No 6 rue Carondelet.—JEUDI, le 10 janvier 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 127 et 129 (nouveaux numéros 629 et 631) rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 3 décembre 1894, rendu dans l'affaire de John H. Murray vs. Commercial Cooperage Co., Ltd, No 44,317 du dossier de la Cour Civile, la propriété ci après décrite, à savoir :

1° **Deux certains lots de terre** avec les améliorations y trouvant, faisant face à la Promenade Carondelet, dans l'île No 251, borné par les rues Johnson, Prieur et St Pierre, les dits lots mesurant chacun 32 pieds 2 pouces et 5 lignes à la Promenade Carondelet, 32 pieds 6 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, et 111 pieds 8 pouces de profondeur du côté du lot No 3, 119 pieds 4 pouces et une ligne de profondeur entre les dits lots 4 et 5, et 116 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur entre les lots 5 et 6. Les susdites ou dessus consistant de deux maisons cottages en bois à deux étages, large passage (tout 1) touchant, la la lase principale faisant face à la Promenade Carondelet et recouverte en ardoises ; la bâtisse dans le fond et la large sur recouverte en fer cerrie galvanisé. Il y a deux caves, un chip burner dans la cour. Toutes les améliorations sont en bonne condition.

2° **Un lot de terre entier** et améliorations qui s'y trouvent, borné par la promenade Carondelet, les rues Valeda, Gasquet et Tonnelle, mesurant 292 pieds 7 pouces et 11 lignes de face sur la promenade Carondelet et 281 pieds 8 pouces et 1 ligne de face sur Valeda, et 282 pieds 11 pouces et 9 lignes de face rue Toulouse et 4 pouces de face rue Gayoso, contenant 18 lots lots de terre numérotés de 1 à 18 inclusivement, et désigné comme lot No 402

Conditions—Un tier au plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelle ; l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente perdevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 déc—9 16 22 30—6 10 janv—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateur,

—TOUT L'ATTIRAIL—

Complet et de valeur de la fabrique de Tonnellerie de la "Compagnie Limitée de la Tonnellerie Commerciale,"

—Située sur la—

1. Promenade Carondelet et la rue Prieur.
2. Sur le bord du Canal, entre les rues Dorgenois et Prieur.
3. Sur la rue Broad, près Mill près la rue Rochelieux.
4. Sur les Champs-Elysées, coin Chartres.
5. Sur la rue Decatur, coin Conti.

Deuxième District.

Consistant en un assortiment complet du matériel et d'outils de tonnellerie, douves, perches pour faire des cerrées de barils, tonneaux, barils et petits barils, wagons, camions, charrettes et mulets, meubles de bureau, etc

LUNDI, LE 17 DECEMBRE,

Et les jours suivants, jusqu'à la fin de la vente.

Commençant à la fabrique sur la Promenade Carondelet et la rue Prieur.

A 10 HEURES PRECISES.

Dans l'affaire de John H. Murray vs "The Commercial Cooperage Co., Ld."

No 44,317—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

IL sera vendu à l'encan, LUNDI, le 17 décembre 1894, commençant à la fabrique, Promenade Carondelet et la rue Prieur, et se continuant tous les jours jusqu'à la fin de la vente, dans l'ordre des divers endroits sus-mentionnés, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 44 317, daté du 3 décembre 1894, les articles et matériaux ci-dessus décrits, conformément à l'inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM P. CURTIS, Encanteur,
No 9 rue Carondelet.

5 déc—5 9 16 17

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wagons, Chevaux, Fourrage, etc.

George A. Gitz vs ses Créanciers.

No 44,121—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN, Encanteurs, Bureau, Nos 50 et 52 rue Barone—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Honorable Fred D. King, juge, daté du 3 décembre 1894, et à moi adressé, dans l'affaire de Geo. A. Gitz vs ses créanciers, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux Nos — rue Bel Respaire près Josephine et à la Mississippi Valley Railroad Yard No 2, le LUNDI, 17 DECEMBRE, 1894, à 11 heures, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

150 balles de foin (plus ou moins) 40 sacs d'avoine et du son (plus ou moins), un lot de farine de maïs et grès ; deux chevaux ; une jument ; deux wagons ; harnais, collets, fouets, etc., d'après un inventaire arrangé.

Conditions—Comptant.
5 déc—5 9 15 16 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS BIEN SITUES —ET— PRODUCTIFS

MAGASINS, RESIDENCES SIMPLES ET DOUBLES,

—ET—

Terrains Vacants dans le Premier District.

La Magnifique Pharmacie et Résidence,
No 520 avenue Canal, coin de la rue Broad.

La Commode Résidence à deux Etages,
Avec de Vastes Ecuries et Huit Terrains de Choix,
Coin N.-E. de la rue Broad et de l'avenue Cleveland.

Le Cottage Double Productif,
Nos 317 et 317 1/2 avenue Cleveland, près de la rue Broad.

La Jolie Résidence Simple,
Banks, entre les rues Broad et Dorgenois.

Les Désirables Cottages Doubles et Simples.
Nos 29, 33 et 33 1/2 rue Broad, entre les rues Cleveland et Palmyre.

La Rangée de Résidences bien Situées,
Coin N.-E. des rues Broad et Banks,

—ET—

Terrains Vacant de Choix sur l'avenue Broad et la rue Palmyre.

A L'ENCHERE PUBLIQUE,
Succession de Patrick Kane.
No 37,432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 11 décembre 1894, à la Bourse des Propriétés Foncières et d'Encan, Nos 623 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 novembre 1894, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières ci-valeur ci-dessous décrites, à savoir :

1° **Le magasin et résidence simple bien bâti et découblement** situé coin ouest de l'Avenue Claiborne et de la rue Bienvillé contenant galerie couvert et sur le côté, 5 chambres, hangar, citerne et une grande écurie en bois 2 étages et derrière. Le terrain mesure de 110 pieds 6 pouces sur 1 pouce 6 lignes de profondeur et façade à la rue Broad, comprenant 32 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la première rue sur la rue Claiborne, Jefferson, Pins, Cinquième, lequel lot mesure 30 pieds de face, rue Claiborne, sur une profondeur de 120 pieds, et très lignes parallèles.

Conditions—Un dépôt de 10 pour cent du prix sera requis au moment de l'adjudication. Acte de vente perdevant Fred. Dubel, notaire (membre du Masonic Temple) aux frais de l'acquéreur.

9 déc—9 19 22—janv. 2 6 9

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA SUPERBE RESIDENCE,

Terrains immenses et admirablement embellis,

No 1,275 Avenue St-Charles,
Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,

—D'UNE—

APPARENCE ATTRAYANTE

—ET—

D'un décor intérieur des plus artistiques,

L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendides sites manufacturiers,
S'étendant de la Promenade Carondelet,
Au Vieux Bassin à la

RUE ST-PIERRE,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,

Avec de grandes bâtisses en briques

—ET—

Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,

Connues comme la fabrique de porcelaine de la Louisiane,

—AUSSI UN—

COTTAGE DOUBLE NEUF,

Nos 1,608 et 1,610 rue Prytania,
Entre les rues Terpsichore et Esterge

—ET UNE—

Vaste étendue de terre

—DANS LA—

Paroisse De Soto.

Succession de Joseph Hernandez.
No 38,841 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jugements, Réclamations, Etc.

The Lambert & Noël Lumber & Manufacturing Co., Limited et al.
vs.
Home Brewing Company.
No 39,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet.—LUNDI, 17 décembre 1894, à 10 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, Nos 623 et 631 rue de la Commune, entre Camp et St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 3 décembre 1894 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Benjamin F. Post, administrateur de la succession Lorenzo Post, et individuellement vs Mme Josephine Ames, épouse de Frederick W. Ames et al., les deux ordres du jugement susdit en date du 21 février 1893 et 26 juillet 1894, toute précédemment la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Tonti, Philippe et Clio, Etats-Unis, Liberté, désigné comme lot No 5 sur un plan du dit lot et propriété déposé en l'office de Jules H. Mark, notaire dans cette ville ; le dit lot mesure, commençant à une distance de 116 pieds 4 pouces 3 lignes du coin des rues Franklin et Etats-Unis, 25 pieds de face rue Franklin sur 112 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt, et de la balance payable au comptant, payable par l'acquéreur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente perdevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. Plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO.
Propriétés foncières, hypothèques et placements d'argent, 621 rue Gravier.
29 nov—29 30—déc 2 3 9 10 16 17 23 24 30 31—janv 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Elizabeth Byrne, veuve de Jean Ames.

Jeudi le 27 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, à côté de la Banque Nationale d'Etat.

Charmante résidence à l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Dupré, avec une double voie de chars électriques devant la porte.

Cottage dans le Deuxième District, No 220 rue Miro, (rapportant un bon loyer).

Résidence cottage, No 791 (ancien numéro) rue Nicolas Claiborne près des Champs-Elysées, dans le Troisième District, toute à vendre.

Deux splendides terrains rue Cadiz, dans le Sixième District, avec bâtisse sur les terrains, et le cottage double avec deux étages dans le fond, Nos 627 et 629 (anciens numéros) rue Constance près de l'avenue de la Louisiane.

Loué à raison de $10 par côté.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Division E.—No 43,144.—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 novembre 1894, adressé à J. L. Onorato, Encanteur, nous procéderons à la vente à l'encan publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, le JEUDI 27 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain bien entier, désigné par le No 5, ainsi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Claiborne, Jefferson, Pins, Cinquième, lequel lot mesure 30 pieds de face, rue Claiborne, sur une profondeur de 120 pieds, et très lignes parallèles.

Conditions—Un dépôt de 10 pour cent du prix sera requis au moment de l'adjudication. Acte de vente perdevant Fred. Dubel, notaire (membre du Masonic Temple) aux frais de l'acquéreur.

9 déc—9 19 22—janv. 2 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

SANS RESERVE.

LA PROPRIÉTÉ À DEUX ETAGES

Et Magasin de Valeur,

No 297 RUE ST-THOMAS,

Entre les rues St-Jacques et Félicité.

—Et le—

Cottage-Résidence DE CHOIX.

No 38 RUE LAUREL.

Entre les rues St-André et Ste-Marie.

Mme Catherine Von Droskowsky et son époux vs Nicholas Vogelsanger et als.

No 43,687.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—MARDI, 18 décembre 1894 à midi à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 623 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 octobre 1894 et signé le 25 octobre 1894 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire intitulée Mme Catherine Von Droskowsky vs Mme Josephine Ames, épouse de Frederick W. Ames et al., les deux ordres du jugement susdit en date du 22 février 1895 et 26 juillet 1894, toute précédemment la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Tonti, Philippe et Clio, Etats-Unis, Liberté, désigné comme lot No 5 sur un plan du dit lot et propriété déposé en l'office de Jules H. Mark, notaire dans cette ville ; le dit lot mesure, commençant à une distance de 116 pieds 4 pouces 3 lignes du coin des rues Franklin et Etats-Unis, 25 pieds de face rue Franklin sur 112 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt, et de la balance payable au comptant, payable par l'acquéreur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente perdevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. Plan à la Bourse.

BAYNE & ONORATO.
Propriétés foncières, hypothèques et placements d'argent, 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale d'Etat.
29 nov—29 30—déc 2 3 9 10 16 17 23 24 30 31—janv 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Elizabeth Byrne, veuve de Jean Ames.

Jeudi le 27 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, à côté de la Banque Nationale d'Etat.

Charmante résidence à l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Dupré, avec une double voie de chars électriques devant la porte.

Cottage dans le Deuxième District, No 220 rue Miro, (rapportant un bon loyer).

Résidence cottage, No 791 (ancien numéro) rue Nicolas Claiborne près des Champs-Elysées, dans le Troisième District, toute à vendre.

Deux splendides terrains rue Cadiz, dans le Sixième District, avec bâtisse sur les terrains, et le cottage double avec deux étages dans le fond, Nos 627 et 629 (anciens numéros) rue Constance près de l'avenue de la Louisiane.

Loué à raison de $10 par côté.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Division E.—No 43,144.—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 novembre 1894, adressé à J. L. Onorato, Encanteur, nous procéderons à la vente à l'encan publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, le JEUDI 27 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain bien entier, désigné par le No 5, ainsi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Claiborne, Jefferson, Pins, Cinquième, lequel lot mesure 30 pieds de face, rue Claiborne, sur une profondeur de 120 pieds, et très lignes parallèles.

Conditions—Un dépôt de 10 pour cent du prix sera requis au moment de l'adjudication. Acte de vente perdevant Fred. Dubel, notaire (membre du Masonic Temple) aux frais de l'acquéreur.

9 déc—9 19 22—janv. 2 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage en ire les Héritiers.

F. Samuels vs A. Samuels et als.
No 43,464—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Nos 228 et 230 rue Commune, entre Dryades et Remparts, et le No 139 rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne

Aussi 3 Actions du Stock-Capital de la New Orleans Insurance Association.

PAR DANZIGER & STERN, D. DANZIGER, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet.—MARDI, 18 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 12 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Nos 228 et 230 rue Commune,

Un certain lot de terre, aussi avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le droite, voies et avantages qui s'y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Locust, Magnolia, Lafayette et Foy, désigné par le numéro trente sur un plan fait par S. Bring et voyer général, le 26 décembre 1896, annexé à un inventaire dans la succession d'Henry De Ende, à l'étude de C. Pollock, ancien notaire, en date du 22 février 1857. Le dit lot mesure trente un pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Locust ; par cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence simple en bois de deux étages, contenant des galeries sur la façade et le côté, salon, salle à manger, cuisine, une chambre derrière la cuisine, deux chambres à coucher, chambre pour barrais, grenier à foin, fourrie avant environ six manger, hangar, chambre à repaser, citerne, lierz d'aisance, etc., grande cour ayant une entrée pour les wagons. La maison est louée à de bons locataires à raison de $14 par mois, devrait rapporter $18.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District de cette ville désigné sur le dit lot comme étant le numéro trente ; le dit lot est désigné par le numéro trente sur un plan dressé par H. Bring, ingénieur civil, en date du 27 mai 1833 et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire ; le dit lot mesure trente un pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Locust sur cent vingt-deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un double cottage en bois d'un bon rapport, contenant de chaque côté, salons double, le gaz, salle à manger, chambres à coucher, cuisine, galerie, citerne, hangar, avec chambres au-dessus, allée de côté et local à d'excellents locataires payé $15 par mois chaque côté.

Conditions.—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie ; les acquéreurs devront faire le dépôt de 20 pour cent du prix de leur enchère au moment de la vente et de payer pour l'acte de vente, perdevant Fred. Adolph, notaire, et assume